



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

FSU de l'Aude
22 bis boulevard de
Varsovie
11000 Carcassonne
04-68-25-54-23

UL-FSU de Narbonne
13 rue des 3 moulins
11100 Narbonne
04-68-32-07-99

fsu11@fsu.fr / <http://fsu11.fsu.fr/>

[Compte rendu du CHSCT-SD de l'Aude du 13/12/2018](#)

Retour sur les inondations

La DASEN a rappelé la chronologie des événements du 15 octobre. Elle a insisté sur le fait que la **Vigilance Rouge**, décrétée au milieu de la nuit par la Préfecture, impliquait de n'entreprendre **aucun déplacement**.

Concernant les écoles les plus touchées, la DASEN a expliqué que la volonté avait été de ne pas délocaliser les écoles hors de leur commune. Toutes les écoles ont donc pu rouvrir à la rentrée des vacances de Toussaint, parfois dans d'autres locaux. Elle a salué l'efficacité et le dévouement de tous les personnels qui avaient œuvré en ce sens.

La FSU a interrogé la DASEN sur la situation de l'**école de Puichéric** au sujet de l'hygrométrie et de la salubrité de l'école qui a été durement touchée.

La DASEN a expliqué que les **écoles de Villegailhenc, Conques-sur-Orbiel, Puichéric et Trèbes**, et le **collège de Cuxac-Cabardès** font l'objet d'une attention particulière sur les questions d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail.

La DASEN a précisé que des **cellules d'écoute** avaient été mises en place et que le **réseau PAS de la MGEN** était à la disposition des personnels, tout comme l'**assistante sociale des personnels**.

L'assistante sociale des personnels, Marine Jolivet, a reçu de nombreuses demandes d'interventions de personnels sinistrés, qu'elle a pu orienter vers des aides d'État (de droit commun) et des aides de la CDAS. Les personnels peuvent toujours contacter l'assistante sociale par mail (ce.dsden11-aspersonnels@ac-montpellier.fr) ou par téléphone (04 68 11 57 54).

Visites des établissements et des écoles du CHSCT-SD 11

Après une visite d'école ou d'établissement du 2nd degré des préconisations relatives à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail des personnels sont émises.

Les membres du CHSCT assurent ensuite un suivi de la réalisation de ces préconisations dans le cadre de groupes de travail, notamment par la demande de courriers de relance.

Les rapports de quatre visites réalisées dans l'année 2018 (**collèges Victor Hugo à Narbonne, Jean-Baptiste Bieules à Couiza, Joseph Anglade à Lézignan-Corbières ; école élémentaire Marcel Pagnol à Carcassonne.**) ont été approuvés. Les rapports et les préconisations seront transmises aux personnels par l'administration.

Pour cette année, le CHSCT-SD a également réalisé une visite à l'**école élémentaire Frédéric Mistral à Lézignan-Corbières** et se rendra en 2019 au **collège de l'Alaric à Capendu** et dans un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal)

La FSU a proposé qu'un document de présentation des visites soit élaboré pour que l'objectif et les

modalités de ces visites soient mieux expliqués aux personnels qui ne doivent pas craindre de demander à être entendus dans le cadre des entretiens individuels par les membres du CHSCT-SD pour s'exprimer sur leurs conditions de travail. En effet, les visites sont souvent l'occasion de faciliter des prises de conscience et d'accélérer les améliorations.

Suivi des fiches RSST et RDGI

Les membres du CHSCT-SD demandent, en séance comme lors du groupe de travail qui a eu lieu en amont, des précisions sur les situations signalées par des agents par l'intermédiaire des registres et non encore résolues.

Nous vous rappelons que les **registres Santé Sécurité au Travail** sont le moyen que tous les usagers ont de signaler un danger ou un dysfonctionnement qui nuit à leurs conditions de travail et que la **hiérarchie** (IEN ou chef d'établissement) a obligation de **répondre par écrit** aux fiches puis de les transmettre à la DSDEN qui en informe les membres du CHSCT-SD.

N'hésitez pas à contacter vos représentant·e·s FSU au CHSCT-SD11 en cas de problème ou d'interrogation à ce sujet.

Programme de prévention

Le CHSCT-SD va poursuivre son travail pour améliorer la compréhension des personnels du rôle de l'instance.

Suite à une proposition de la FSU, un groupe de travail sur les conditions d'entrée et de sortie dans le métier sera mis en place.

Des travaux sur les conflits entre personnels seront également menés.

Les membres FSU du CHSCT-SD de l'Aude